

### Questions au Feuilleton

#### LES AÉROPORTS ADAC DE MONTRÉAL ET D'OTTAWA

##### Question n° 2785—M. Reynolds:

Existe-t-il une différence de \$90,000 dans le coût de construction de deux édifices identiques dont l'un est situé au Stol Port de Montréal et l'autre au Stol Port d'Ottawa et, dans l'affirmative, pour quelle raison?

**L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports):** Oui, les conditions propres à l'aéroport ADAC de Montréal ont nécessité l'installation de surfaces dallées suspendues et la mise en place de membranes sous les planchers, ce qui a entraîné un coût plus élevé pour la construction de la superstructure.

#### LE POSTE DE M<sup>lle</sup> MONIQUE COUPAL

##### Question n° 2798—M. Cossitt:

1. M<sup>lle</sup> Monique Coupal est-elle à l'emploi du gouvernement et, a) dans l'affirmative, à quel titre et à quel traitement annuel, b) dans la négative, à quelle date a-t-elle quitté la Fonction publique et pourquoi?

2. a) Quels sont tous les postes qu'a occupés M<sup>lle</sup> Monique Coupal au sein de la Fonction publique, b) quelles ont été les périodes d'emploi, c) quel a été le traitement annuel dans chaque cas?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** 1. Oui. a) Adjointe exécutive au chef de cabinet du premier ministre; \$22,000 - \$28,000; b) Sans objet.

2.	a)	b)	c)
Secrétaire adjointe et conseiller juridique auprès de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada		01/09/1967—14/12/1970	\$18,867—\$21,442
Conseiller juridique au cabinet du président du Conseil privé		22/02/1971—18/09/1971	\$18,867—\$21,442
Secrétaire au C.R.T.C.		31/07/1971—30/08/1973	\$19,400—\$24,200
Adjointe exécutive au chef de cabinet du premier ministre		01/09/1973 à ce jour	\$22,000—\$28,000

#### LE PARC NATIONAL LA MAURICIE

##### Question n° 2817—M. Howard:

1. a) Dans le plan initial d'aménagement du parc national La Mauricie, quelles dépenses ont été prévues pour chaque année durant l'étendue de la période d'aménagement, b) dans ces prévisions budgétaires a-t-on tenu compte de l'inflation?

2. Quel est le montant des sommes dépensées effectivement chaque année pour l'aménagement du parc national La Mauricie?

3. Les dépenses nécessaires prévues pour la période d'aménagement ont-elles été révisées et, dans l'affirmative, quels sont les montants rectifiés?

4. Par rapport aux autres parcs nationaux, quelle priorité a-t-on initialement accordée au parc national La Mauricie, en ce qui concerne l'étendue de la période d'aménagement et le montant des dépenses?

5. Cette priorité a-t-elle changée et, dans l'affirmative, de quelle façon?

6. En vertu de quels critères attribue-t-on des priorités?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** 1. a) Les dépenses prévues dans le plan initial d'aménagement s'élevaient à environ 17 mil-

[M. Chrétien.]

lions de dollars pour la période se terminant en 1980; b) Le plan initial ne tenait pas compte de l'inflation, mais tout dernièrement, on a révisé ce plan et l'on a proposé que ces dépenses soient portées à 18.2 millions de dollars, pour la même période, en se fondant sur la valeur du dollar en 1973.

2.	1970/1971	1971/1972	1972/1973
Immobilisations.....	\$ 203,800	\$1,557,700	\$2,907,500
Exploitation et entretien.....	63,300	234,800	283,600
	\$ 267,100	\$1,792,500	\$3,191,100

Ces totaux comprennent les dépenses d'immobilisations, les frais d'exploitation et d'entretien et le coût des programmes intensifs de travaux d'hiver exécutés par une main-d'œuvre spécialisée.

3. Voir la réponse à la question n° 1.

4. On accorde la même priorité à l'aménagement de tous les nouveaux parcs au sein du réseau des parcs nationaux.

5. Cette priorité demeure inchangée, mais on a accéléré le programme routier du parc de la Mauricie afin d'atteindre les objectifs fixés dans le plan décennal d'aménagement du parc.

6. Tous les nouveaux parcs qui viennent se greffer au réseau reçoivent la plus grande priorité afin que nous puissions respecter nos engagements envers les provinces, conformément aux ententes fédérales-provinciales relatives à la cession des terres provinciales à la Couronne.

#### LES ABONNÉS AUX «DÉBATS»

##### Question n° 3004—M. Mitges:

Quel est le nombre d'abonnés aux Débats pour la présente session du vingt-neuvième Parlement et quel est le chiffre pour la province de l'Ontario?

**L'hon. John C. Munro (ministre du Travail):** Information Canada nous renseigne comme suit: Nombre d'abonnés au Canada: 8,209; nombre d'abonnés en Ontario: 4,266.

#### LES PRESTATIONS D'ASSURANCE-CHÔMAGE AUX ATHLÈTES

##### Question n° 3026—M. Yewchuk:

1. Pour chaque année, de 1969 à 1972, ainsi que pour les six premiers mois de 1973, combien d'athlètes professionnels, de a) joueurs de hockey, b) de joueurs de football, c) de joueurs de baseball d) et autres ont reçu des prestations d'assurance-chômage?

2. Pour les mêmes années, quel est le montant total des prestations versées à chacune de ces catégories professionnelles d'athlètes?

**M. Mark MacGuigan (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** La Commission d'assurance-chômage ne tient pas de données statistiques qui lui permettraient de répondre à la question.

\* \* \*

#### QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

##### LE PROGRAMME AMÉRICAIN DISC ET L'ÉCONOMIE CANADIENNE

##### Question n° 2419—M. Marshall:

Un ministère a-t-il fait une étude des répercussions des sociétés américaines bénéficiaires du Programme DISC sur l'économie